

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 29 Mai 2009

Délibération n°2009-18

Date de convocation : 18 mai 2008
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 21
Suppléants : 1
Absents non remplacés : 12
Votants : 22

L'an deux mil neuf, le vingt neuf mai à quinze heures, le Comité Syndical s'est réuni à Le PONTET, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :

M. ROGIER - M. ORLANDO - M. BUIS - M. CORTADE - M. QUIOT - M. RANDOULET
M. GRANIER - M. GOUDON - M. BEL - M. GUIN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUEZE :

M. BARONE - M. PEREZ - M. GARCIA

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE GARDOISES

M. GUEDES - M. LANGLADE - M. DEL BIANCO -

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT

M. STANZIONE - M. GROS - M. MARGAILLAN - Mme LAFAURE

ABSENT(S) NON REMPLACE(S) :

Mme ROIG - M. LELEU - Mme FAUCELLI - M. BELLEVILLE - M. VACCHIANI -
M. SERAFINI - M. BOISSON - M. FENOUIL - M. MILON - M. PECOUL - M. CHAFFARD -
M. ANASTASY - M. CARDENNES

Secrétaire de séance : M. ORLANDO



OBJET : Personnel - Ouverture et fermeture de postes

Rapporteur : M. Alain CORTADE

Le rapporteur expose :

Compte tenu de l'absence prolongée de Madame Anne Renault et la volonté politique de finaliser le SCoT, le fonctionnement du Syndicat nécessite la mise en place de moyens humains.

Depuis le 23 février 2009, Monsieur Alain FARJON et Melle Géraldine SAINT JEAN ont été mis à disposition par leurs collectivités respectives.

